

## Syndicat Mixte Autoroute Numérique A75

Reçu à la Préfecture de la Lozère

### Débat sur les orientations budgétaires 2024

Le **11 MARS 2024**

Bureau du courrier

Les orientations budgétaires pour l'année 2024, sont les suivantes :

#### Section de Fonctionnement

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>611</b> Prestation de service (Mission de contrôle de la DSP)	<b>230 000,00 €</b>	<b>002</b> Résultat de fonctionnement reporté	<b>425 366,02 €</b>
<b>613</b> Locations (Païement des redevances d'occupation du domaine public autoroutier)	<b>150 000,00 €</b>		
<b>615231</b> Entretien, réparations voiries	<b>121 421,86€</b>	<b>70688</b> Autres prestations de services (Redevance versée par le délégataire A75 Networks)	<b>139 090,64 €</b>
<b>6156</b> Mainténances (Mainténance pour le Logiciel comptable)	<b>8 000,00 €</b>	<b>Chapitre 042</b>	
<b>6161</b> Assurances Multirisques	<b>7 000,00 €</b>	<b>777</b> Quote-part subvention investissement transférable au compte de résultat	<b>1034,80 €</b>
<b>623</b> Publicités, publications, relations publiques	<b>3 000,00 €</b>		
<b>6234</b> Réceptions	<b>4 000,00 €</b>		
<b>62878</b> Remboursements Frais à des tiers (Remboursement des mises à disposition de personnel et de frais de structure au Département de la Lozère )	<b>10 000,00 €</b>		
<b>65888</b> Autres charges de gestion courante	<b>30 000,00 €</b>		
<b>Chapitre 042</b>			
<b>6811</b> Dotations aux amortissements	<b>2 069,60 €</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>565 491,46 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>565 491,46 €</b>

La mise à disposition de personnel représente 3 agents de la Direction Adjointe du Numérique mis à disposition partielle du Syndicat Mixte afin de correspondre au travail réalisé dans ce cadre, à hauteur de 8 % d'un équivalent temps plein.

Le 11 MARS 2024

Bureau du courrier

Section d'Investissement

Dépenses		Recettes	
139172 Sub transférables au compte de résultat FEDER	1 034,80 €	001 Solde d'exécution section d'investissement	126 287,77 €
2315 Installation matériel et outillage	127 322,57 €		
		2805 Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	2 069,60 €
<b>TOTAL</b>	<b>128 357,37 €</b>		<b>128 357,37 €</b>

À noter que le Syndicat Mixte Autoroute Numérique A75 n'a aucune dette et que sous réserves des ajustements qui pourraient être faits à l'occasion du Budget Primitif 2024 il ne devrait pas être nécessaire de procéder à un appel de fonds des collectivités membres du syndicat.

Le Président du Syndicat Mixte  
Autoroute Numérique A75,  
Denis BERTRAND

